



RAPPORT ESG 2020



SOMMAIRE

01

ARKÉA CAPITAL

Activité 07

Équipe 09

Chiffres clés
du portefeuille 11

Actualités 12

Démarche RSE 13

Fonds de dotation PhiNOE 15

03

ANALYSE ESG DU PORTEFEUILLE

Données environnementales 25

Données sociales 27

Données de gouvernance 29

ANNEXES MÉTHODOLOGIQUES 39

ÉDITO 03

TENDANCES RSE 04

02

INVESTISSEUR RESPONSABLE

Démarche ESG 19

Trajectoire ESG 20

We Positive Invest :
rapport d'impact 21

État des lieux
et prochaines étapes 23

04

ZOOM SUR TROIS ENTREPRISES DU PORTEFEUILLE

Vivalto Santé :
Pourquoi et comment
devenir une « société à mission » ? 33

Galapagos Gourmet :
L'aventure RSE a démarré il y a... un siècle 35

Phenix :
Phenix sort de l'impasse les invendus 37

Marc BRIÈRE
Président du Directoire
d'Arkéa Capital



édito

« Le rôle d'Arkéa Capital est d'être un accélérateur pour aider les entrepreneurs à engager ces transitions environnementales et sociales et les accompagner dans la transformation de leur modèle. Notre objectif est de contribuer à leur pérennité économique et à leur performance durable. »



TENDANCES RSE

ALORS QUE LE MONDE S'EST ARRÊTÉ DE TOURNER EN 2020, BEAUCOUP DE TENDANCES SE SONT AU CONTRAIRE ACCÉLÉRÉES. C'EST PARTICULIÈREMENT LE CAS DANS LES DOMAINES DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE.

ENVIRONNEMENT, UNE ANNÉE DE CONSOLIDATION

L'année 2020 devait être consacrée à la biodiversité. Fortement attaquée par les changements climatiques et l'activité humaine, la biodiversité est mise à mal. En moyenne, les populations animales ont décliné de 68 % depuis les années 70¹. Les instances onusiennes avaient décidé de faire de 2020 l'année de la biodiversité mais la 15^e Conférence des Parties a dû être reportée au mois d'octobre 2021. Ce sujet reste une priorité et va continuer à alimenter les organisations dans les prochaines années.

BILAN 2020 CLIMAT

La pandémie a stoppé de nombreuses activités industrielles, entraînant une baisse mondiale du PIB estimée à -3,3 %². Les mesures de confinement ont arrêté une grosse partie du transport mondial sur le second trimestre 2020. Au final, la demande énergétique primaire a chuté de 4 % par rapport à 2019 et les émissions de CO₂ de 5,8 % selon l'AIE (Agence Internationale de l'Énergie), le plus important déclin annuel depuis la deuxième guerre mondiale (l'équivalent de 2 000 millions de tonnes de GES³ soit les émissions annuelles de l'UE). Pour autant, 2020 restera une année record en termes de températures, enregistrant une moyenne de 1,02°C supérieure aux moyennes historiques (1951-1980)⁴.

CLIMAT : INTRODUCTION DES POLITIQUES ZÉRO CARBONE

La Commission européenne a publié ses objectifs climatiques à l'horizon 2030. Elle vise une réduction des émissions de GES de 40 % (vs. 1990)⁵, 32 % de l'électricité produite à partir des énergies renouvelables et 32,5 % d'efficacité énergétique. Mais l'année 2020 est surtout marquée par les premiers objectifs « zéro carbone » introduits dans les politiques publiques. Ces objectifs à long terme (2050) nécessitent des investissements massifs dans les domaines de l'énergie, des transports, du bâtiment, des infrastructures ainsi qu'au sein du secteur agroalimentaire. Cette transition ne pourra se faire sans l'introduction d'une taxation « carbone » des produits, notamment importés. Ce projet, qui est soutenu par le Parlement européen pourrait voir le jour dans les prochains mois.

INVESTISSEMENTS

2020 marque la première année où les investissements dans les énergies renouvelables dépassent ceux du secteur des énergies fossiles (500 Mds\$ vs. 400 Mds\$)⁶.

LA TAXONOMIE EUROPÉENNE

Elle a été adoptée en 2020 et va marquer une forte rupture dans les investissements des prochaines années. La Commission veut flécher les investissements vers les acteurs apportant des solutions jugées éco-responsables, obligeant les entreprises et les investisseurs à déterminer avec précision leur part de chiffre d'affaires réalisé sur ces critères. ■

¹ Source : World Wildlife Fund (WWF) et Zoological Society of London

² Source : FMI

³ GES : gaz à effet de serre

⁴ Source : NASA

⁵ Objectif revu à la hausse à 55% en avril 2021

⁶ Source : IEPEN

SOCIAL, 2020 ANNÉE DE LA RÉSILIENCE

A lors que les 20 premières années du 21^e siècle auront consacré le modèle d'efficacité des organisations (lean & just in time), 2020 marque une rupture. Les modèles ont montré leurs limites et le terme de résilience a fait son apparition. La résilience des supply-chains, des systèmes informatiques (cybersécurité) et très opérationnellement des organisations, notamment RH, a été le maître mot de cette année particulière.

L'ANNÉE DU DIGITAL ET DE LA « TECH FOR GOOD »

Le secteur digital a permis de faire passer une grande partie des collaborateurs en télétravail sans (trop) perturber les organisations. Si la technologie peut contribuer à la réduction des inégalités en permettant un large accès à des services personnalisés et à un prix abordable, l'année a montré que les limites étaient organisationnelles. Les organisations très centralisées comme l'éducation ou la santé en France ont éprouvé beaucoup de difficultés à s'adapter alors que les technologies étaient disponibles. C'est un des grands enjeux de l'évolution du secteur digital dans les prochaines années, dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'accès à l'emploi.



DROITS HUMAINS, UN SUJET TOUJOURS D'ACTUALITÉ

L'industrie textile a connu une année terrible en ce qui concerne le financement des acteurs de la sous-traitance en Asie par les grands donneurs d'ordres. Les marques textiles ont été mises sous pression pour honorer le paiement des achats liés aux commandes passées et cesser d'invoquer des contrats très déséquilibrés. L'Association des Producteurs et Exportateurs de l'Industrie Textile du Bangladesh (BGMEA) indique que les annulations de commandes représentent 3 Mds\$ et affectent plus de 2 millions de travailleurs, 16 Mds\$ de commandes non honorées et entre 3 et 6 Mds\$ de salaires dûs non payés pour les mois de mars à mai 2020.

Les risques juridiques progressent. En France, des ONG attaquent des entreprises pour recel de travail forcé, visant principalement des acteurs travaillant avec des sous-traitants employant une main d'œuvre ouïghoure en Chine.

DEVOIR DE VIGILANCE, RÈGLEMENTATION RENFORCÉE

La Commission européenne prépare une législation sur le devoir de vigilance pour mieux prévenir les atteintes aux droits de l'homme ou à l'environnement. Cette législation, soutenue par une coalition d'investisseurs institutionnels, devrait aboutir à des textes contraignants. Les entreprises montent au créneau en créant une coalition. La loi française impose déjà un devoir de vigilance mais ce dernier risque d'être renforcé par les futures obligations européennes.

2020 marque clairement une véritable accélération des différents enjeux de responsabilité sociétale des entreprises, accélération qui se poursuivra dans les prochaines années, tirée par les évolutions réglementaires et les attentes de la société civile. ■



Activité	07
Équipe	09
Chiffres clés du portefeuille	11
Actualités	12
Démarche RSE	13
Fonds de dotation PhiNOE	15



ARKÉA CAPITAL

39
ANNÉES
D'EXPERTISE



PRÈS DE

100

ENTREPRISES
EN PORTEFEUILLE

38


COLLABORATEURS
DONT 22 INVESTISSEURS



BUREAUX

1,1


MD€
ENCOURS
SOUS GESTION

JUSQU'À

70

M€

TICKET D'INVESTISSEMENT

ACTIVITÉ

Arkéa Capital est la filiale de capital investissement du groupe Crédit Mutuel Arkéa. Depuis sa création en 1982, Arkéa Capital a accompagné le développement de plus de 500 entreprises en leur apportant des fonds propres ou quasi-fonds propres au travers d'une prise de participation minoritaire.

Arkéa Capital est un acteur majeur et reconnu sur le marché du capital investissement en France avec 1,1 milliard d'euros sous gestion et une centaine d'entreprises en portefeuille.

Déjà présent à Brest, Rennes, Nantes, Paris, Strasbourg, Bordeaux, Arkéa Capital a ouvert un nouveau bureau à Lyon fin janvier 2021. Cette ouverture permet à Arkéa Capital de couvrir désormais l'ensemble du territoire national.

Nous soutenons dirigeants et entrepreneurs, de la startup à l'ETI, à chaque étape de la vie de leur entreprise : Innovation, Développement et Transmission.

CAPITAL DÉVELOPPEMENT TRANSMISSION

À partir des fonds propres du groupe Crédit Mutuel Arkéa, Arkéa Capital finance et accompagne les projets de dirigeants de PME et ETI, en recherche de capitaux supplémentaires pour accélérer leur développement ou répondre à une problématique de transmission. En juillet 2020, Arkéa Capital a lancé un nouveau véhicule, Arkéa Capital 2, ouvert aux entrepreneurs, family offices et investisseurs institutionnels.

Aujourd'hui, nous disposons de quatre véhicules d'investissement complémentaires :

ARKÉA CAPITAL INVESTISSEMENT

pour accompagner les projets de dirigeants de PME

- Ticket compris entre 1 et 15 M€
- Durée d'investissement comprise entre 5 et 10 ans

ARKÉA CAPITAL 2

pour accompagner les projets de dirigeants de PME

- Ticket compris entre 1 et 15 M€
- Durée d'investissement comprise entre 5 et 10 ans

ARKÉA CAPITAL MANAGERS

pour renforcer ou consolider l'actionnariat de managers dans leur entreprise

- Ticket compris entre 15 et 30 M€
- Durée d'investissement comprise entre 6 et 10 ans

ARKÉA CAPITAL PARTENAIRE

pour soutenir les ETI familiales comme actionnaire de référence à long terme

- Ticket compris entre 15 et 70 M€
- Durée d'investissement de 10 ans ou plus



CAPITAL INNOVATION

En 2016, Arkéa Capital a diversifié ses activités avec le lancement d'un pôle innovation dont l'objectif est d'accompagner les startups innovantes sur le long terme dans leurs projets de création et de développement.

Pour ce faire, le pôle dispose d'un support d'investissement :

WE POSITIVE INVEST

pour les entreprises innovantes des secteurs de la transition énergétique, de l'économie circulaire et de l'entrepreneuriat sociétal

- Ticket compris entre 300 K€ et 1 M€



ÉQUIPE

*Une équipe
dynamique
et passionnée*

Derrière Arkéa Capital se cache une équipe de personnes animées par une ambition commune : accompagner les entrepreneurs et les entreprises pour créer de la valeur.

Arkéa Capital compte 38 collaborateurs dont 22 investisseurs et dispose d'une grande complémentarité de compétences et de personnalités pour accompagner ses participations.

DIRECTION



Marc BRIÈRE

FONCTIONS TRANSVERSES



Karine BLANC



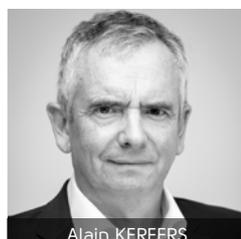
Anne CROGUENEC



Laurence DEMOULIN



Maryline ETESSE



Alain KERFERS



Corentin KERHUEL



Sylvie LE BRAS



Martine LE GLEAU



Jérôme LE MOULLAC



Pierrick LE PAPE



Monique LENAFF



Sandrine MADEC-CREIGNOU



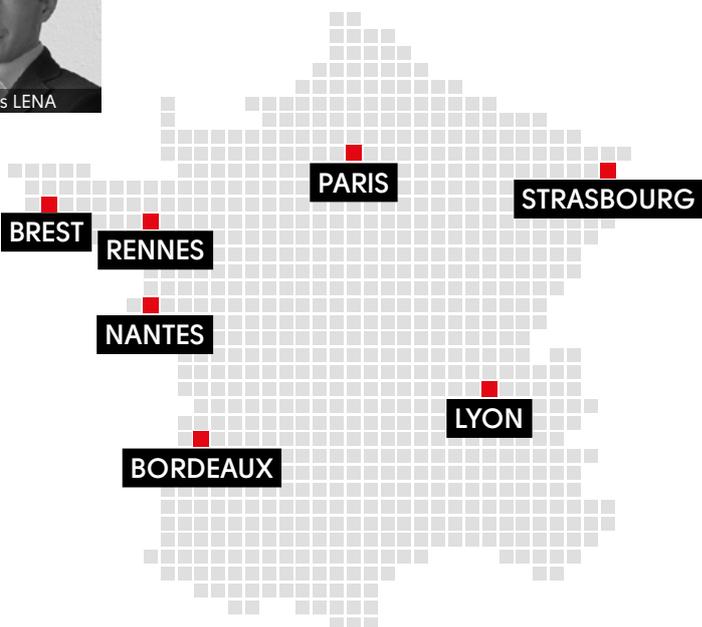
Laurene MEAR



Cécile PERROT



Olivier SOUBIGOU

<p>BUREAU DE NANTES</p>	 <p>Thomas TRIDEAU</p>	 <p>François EVEN</p>	 <p>Alban PASQUEREAU</p>	 <p>Yohann VIMONT</p>
<p>BUREAU DE STRASBOURG</p>	 <p>Valérie GEIGER</p>	 <p>Jean-Lin BERGÉ</p>	<p>BUREAU DE PARIS</p>	 <p>Cyril MILLER</p>
 <p>Nouria BARNAT</p>	 <p>Léonard GARCIA</p>	<p>BUREAU DE BORDEAUX</p>	 <p>Franck CALLÉ</p>	 <p>Romain COMPIÈGNE</p>
 <p>Thomas DUBOURDIEU</p>	<p>BUREAU DE BREST</p>	 <p>Pascal BARRÉ</p>	 <p>Rémi LOISET</p>	 <p>Thierry PÉNOBERT</p>
<p>BUREAU DE RENNES</p>	 <p>Éric BESSON-DAMEGON</p>	 <p>Kévin CHAIGNEAU</p>		
<p>BUREAU DE LYON</p>	 <p>Blandine ROCHE</p>	 <p>Charles LENA</p>		
<p>PÔLE INNOVATION</p>	 <p>Pierre-Emmanuel BOULIC</p>			
 <p>Thomas BONJOUR</p>	 <p>Morgan CARVAL</p>			

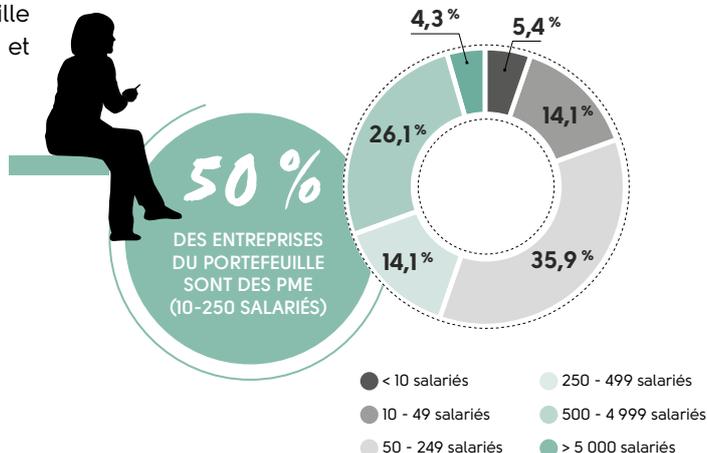
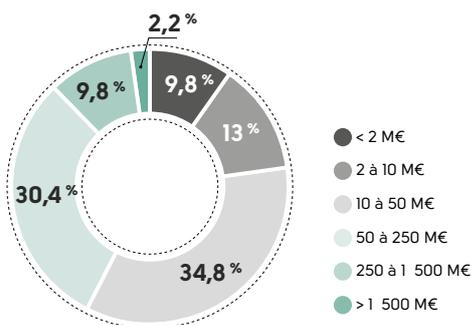
CHIFFRES CLÉS DU PORTEFEUILLE

Les sociétés qui composent le portefeuille d'Arkéa Capital sont très diversifiées. Ce portefeuille est le résultat d'une stratégie d'investissement nationale, sans contrainte ni de taille d'entreprise, ni de secteur d'activité.



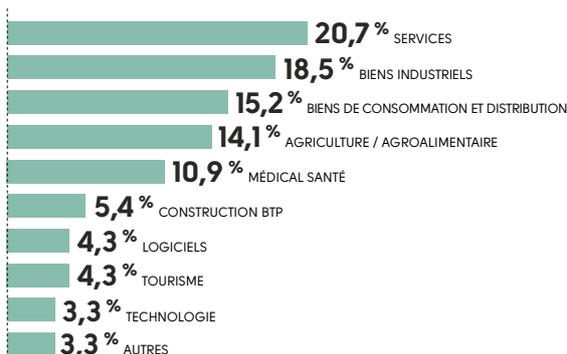
DE LA PETITE À LA GRANDE ENTREPRISE...

Près de 10 % des entreprises du portefeuille réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 2 M€ et 12 % un chiffre d'affaires supérieur à 250 M€.



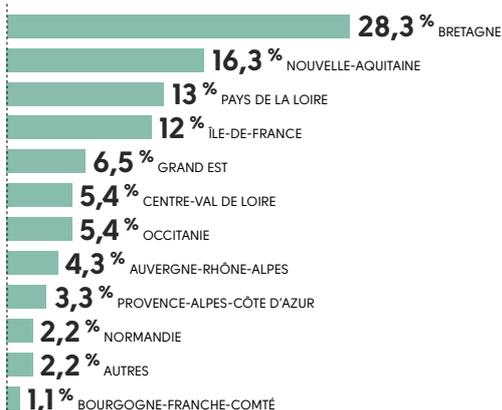
SUR UNE GRANDE VARIÉTÉ DE SECTEURS D'ACTIVITÉ...

Arkéa Capital participe au financement de nombreux secteurs d'activité tels que l'industrie, les services, le tourisme, la santé... Arkéa Capital participe au financement de nombreux secteurs d'activité tels que l'industrie, les services BtoB, le tourisme, la santé et affiche ainsi un degré élevé de diversification.



...PARTOUT EN FRANCE.

L'implantation d'une majorité des entreprises du portefeuille à l'ouest est le fruit de l'histoire d'Arkéa Capital. Depuis 2010, les ouvertures de bureaux à Paris, Rennes, Bordeaux, Strasbourg et Lyon récemment, ont permis de multiplier les investissements sur toute la France et ainsi d'accompagner le développement économique sur l'ensemble du territoire.



ACTUALITÉS 2020

OUVERTURE D'UN SEPTIÈME BUREAU À LYON

Après Brest, Nantes, Paris, Rennes, Bordeaux et Strasbourg, c'est à Lyon qu'Arkéa Capital a installé son septième bureau régional afin de compléter son maillage territorial et couvrir ainsi l'ensemble du territoire national.

Arkéa Capital considère la proximité avec les entreprises accompagnées comme un des piliers du partenariat. Financeur de l'économie réelle, Arkéa Capital contribue à la réalisation des projets des acteurs économiques avec pour objectifs de soutenir le dynamisme des entreprises, de maintenir les centres de décision en région, de participer à la création et au maintien des emplois, et ainsi de contribuer à la vitalité des territoires. L'équipe lyonnaise couvre les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ces territoires ne sont pas inconnus pour Arkéa Capital, qui a déjà investi ces dernières années près de 70 M€ au capital d'une dizaine d'entreprises.

Cette nouvelle direction régionale est confiée à Blandine Roche forte d'une expérience de vingt années dans le capital investissement. Elle est rejointe en 2021 par Charles Léna.



PREMIER CLOSING À 60 M€ POUR LE NOUVEAU FONDS ARKÉA CAPITAL 2

Afin de consolider sa capacité d'intervention auprès des PME et ETI et de faire profiter à des souscripteurs externes de son savoir-faire d'investisseur, Arkéa Capital a lancé en 2020 un nouveau fonds professionnel de capital investissement, Arkéa Capital 2.

Via ce nouveau FPCI¹ Arkéa Capital 2, Arkéa Capital propose aux entrepreneurs, family offices et investisseurs institutionnels de co-investir à ses côtés, dans des PME et ETI françaises non cotées et issues de tous secteurs d'activité.

Au-delà du véhicule d'investissement, Arkéa Capital souhaite développer et animer, autour d'Arkéa Capital 2, un véritable écosystème entrepreneurial, au sein duquel investisseurs et entreprises pourront échanger et mutualiser leurs expertises et ressources au profit du développement de leurs activités.

Arkéa Capital 2 a la particularité d'être couplé à un fonds de dotation au service des territoires et de l'emploi. Chaque souscription au fonds abonde ainsi la structure philanthropique PhiNOE, à hauteur de 5 % des montants souscrits. Arkéa Capital rétrocède également à PhiNOE 30 % des commissions de gestion perçues².

Arkéa Capital 2 est ouvert à la souscription jusqu'en juillet 2021, avec l'objectif d'atteindre une taille finale de 80 M€. Plus de 70 M€ ont d'ores et déjà été levés auprès d'entrepreneurs, de family offices et de grands groupes régionaux parmi lesquels figurent Crédit Mutuel Arkéa, MACSF et Sofiouest.

¹ FPCI : Fonds Professionnel de Capital Investissement.

² Voir l'interview de Karine Blanc en page 15 de ce rapport.

DÉMARCHE RSE

NOTRE GOUVERNANCE

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa est un groupe coopératif dont les administrateurs sont élus parmi les sociétaires. Comme dans toute organisation coopérative, le sociétaire est au cœur de la gouvernance de l'entreprise et détenteur d'au moins une part sociale. Il est à la fois coopérateur et client.

Ce modèle de gouvernance original permet de garantir une administration des conseils indépendants de la direction. Les membres du conseil de surveillance d'Arkéa Capital, sociétaires des caisses locales du CMB et du CMSO³, ont des profils variés : entrepreneurs, cadres de grands groupes, universitaires. Actifs ou jeunes retraités, ils ont tous une véritable connaissance du monde de l'entreprise et de nombreux secteurs d'activité. Témoignage de notre engagement en faveur de la parité femme-homme, le conseil de surveillance d'Arkéa Capital est composé de dix membres dont cinq femmes. Cette pluralité de profils apporte une richesse aux échanges autour des projets d'investissement et de tout autre sujet. Depuis 2019, une réunion annuelle du conseil de surveillance a pour objectif d'examiner le bilan des actions ESG de l'année écoulée et la feuille de route pour l'année à venir.



MÉCÉNAT

■ EN FAVEUR DE L'INCLUSION

Arkéa Capital est depuis toujours un acteur engagé. En 2020, en lien avec la raison d'être du groupe Crédit Mutuel Arkéa et dans le cadre de sa démarche « tous inclusifs », la société de gestion apporte son soutien à « Café Joyeux », qui forme et emploie des serveurs et cuisiniers porteurs d'un handicap mental ou cognitif.

■ EN FAVEUR DES ÉCOSYSTÈMES

Arkéa Capital est mécène du fonds de dotation Pure Océan dédié à la protection des océans et de leurs ressources, et parraine une ruche auprès de Ruskenn Ruz, dont l'objet est la sauvegarde et le développement de l'abeille noire.

■ EN FAVEUR DE LA RECHERCHE

En 2020, Odyssea, le plus grand circuit français de courses et de marches contre le cancer du sein s'est adapté en créant des challenges connectés. Les équipes d'Arkéa Capital ont eu à cœur d'apporter leur soutien et de collecter des dons pour financer la recherche, en participant aux courses organisées en octobre 2020.



³ CMB : Crédit Mutuel de Bretagne - CMSO : Crédit Mutuel du Sud-Ouest

DÉMARCHE RSE

NOS ACTIONS POUR L'ENVIRONNEMENT

Depuis 2015, Arkéa Capital mesure et suit son empreinte carbone selon la méthode Bilan Carbone. Par rapport à 2018, Arkéa Capital a réduit son empreinte carbone de 11,5 % en 2020 grâce notamment à la mise en œuvre d'une politique favorisant les déplacements en train ainsi qu'à l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, et ce malgré une augmentation des effectifs de 27 à 36 ETP.

Le bilan de l'année 2020 n'est pas "normatif" compte tenu du recours massif au travail à distance en réponse au contexte sanitaire.

	2018	2019	2020	Évol. 2018-2020
T eq CO ₂	363	323	303	-60
T eq CO ₂ /ETP	13,59	11,72	9,31	-4,28

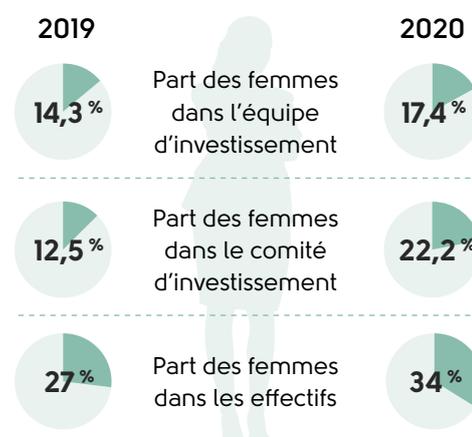
Arkéa Capital se fixe l'objectif de réduire de 16 % l'empreinte carbone liée à son activité à horizon 2024 par rapport au niveau de 2019, soit une réduction de 60 tonnes équivalent CO₂. Cet objectif est ambitieux dans le contexte de forte croissance de ses effectifs et de son activité. Pour l'atteindre, Arkéa Capital table sur la diminution des consommations d'énergie et la réduction des déplacements par le développement du télétravail et des réunions à distance. Arkéa Capital peut également s'appuyer sur l'initiative engagée par deux de ses salariés, le projet Terra.

Terra est né de l'initiative portée par 2 collaborateurs d'Arkéa Capital en juillet 2020. Leur projet porte sur la création d'un outil permettant à chaque collaborateur de connaître l'empreinte carbone liée à ses trajets domicile-travail⁴ et ainsi de devenir un véritable acteur de la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre. Ce projet a été soutenu par le Pôle Entreprises et Institutionnels (PEI) du groupe Crédit Mutuel Arkéa et réalisé en partenariat avec l'ADEME, l'Agence de la Transition Écologique. Dès septembre 2021, chaque salarié d'Arkéa Capital et du PEI, sur la base du volontariat, pourra avoir accès à un tableau de bord comprenant des informations sur son propre bilan carbone.

⁴ Une extension de l'outil couvrira les trajets professionnels dans un second temps.

NOTRE ENGAGEMENT POUR LA PARITÉ

Arkéa Capital a signé la Charte France Invest pour favoriser la parité femme-homme dans le capital investissement et les entreprises. Les femmes ont représenté les deux tiers des recrutements en 2020. Arkéa Capital a pour objectif de faire progresser la part des femmes à 40 % dans l'équipe d'investissement et à 25 % dans le comité d'investissement à horizon 2030.



Au travers d'ateliers nommés « tous inclusif » développés par le groupe Crédit Mutuel Arkéa depuis 4 ans, les collaborateurs appréhendent pendant une journée les sujets de la mixité et de la diversité. Tout au long de ce programme, ils réfléchissent aux différents stéréotypes et biais inconscients, qui sont des freins à une culture d'inclusion.

FONDS DE DOTATION PHINOE

INTERVIEW DE KARINE BLANC, DIRECTRICE DU FONDS DE DOTATION PHINOE



■ POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER EN QUELQUES MOTS PHINOE ET SES OBJECTIFS ?

PhiNOE est un fonds de dotation à caractère philanthropique au service des territoires et de l'emploi. PhiNOE est l'acronyme de Philanthropie Finance Objectif Emplois.

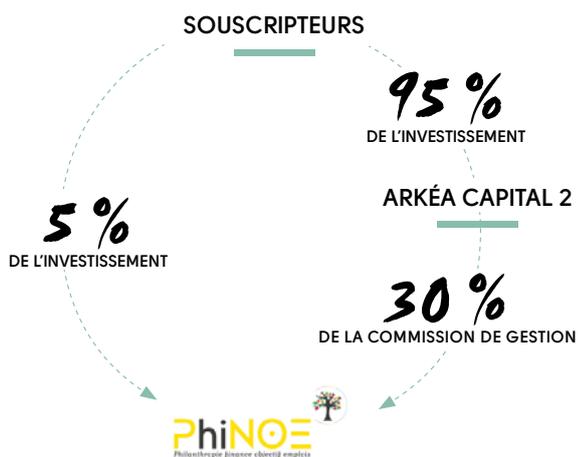
À l'origine du projet, se trouve la volonté d'Arkéa Capital de proposer à ses investisseurs un fonds d'investissement alliant performance et engagement sociétal en lien avec les territoires.

PhiNOE est ainsi né, fin 2019 avec un double objectif :

- favoriser la création d'emplois sur les territoires ;
- accompagner le développement des entreprises et des associations.

Le conseil d'administration de PhiNOE a validé les premiers dossiers en juillet 2020. En rythme de croisière, PhiNOE devrait accompagner une vingtaine d'entreprises et d'associations chaque année.

L'originalité de ce fonds réside dans son financement : PhiNOE est abondé par 5 % du montant des souscriptions des investisseurs Arkéa Capital 2 et par 30 % des commissions de gestion versées par Arkéa Capital 2.



■ COMMENT PHINOE INTERVIENT AUPRÈS DES ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS ?

Au moment de sa création, une entreprise peut bénéficier de nombreuses aides.

Ensuite, quand elle se développe avec un fort besoin en fonds de roulement, elle peine à trouver un accompagnement financier : c'est à ce moment qu'intervient PhiNOE pour renforcer les fonds propres et financer les créations d'emplois.

PhiNOE propose, aux entreprises et associations en phase de développement, trois types d'aides complémentaires :

- un financement avec un prêt d'honneur à taux zéro ;
- une subvention pour un coup de pouce opérationnel ;
- un accompagnement personnalisé dispensé par des dirigeants et cadres d'entreprises partenaires.

Les dossiers sont validés par le conseil d'administration de PhiNOE selon 5 critères :

- viabilité économique ;
- qualité du porteur de projet et de l'équipe ;
- nombre et qualité des emplois créés ;
- impact territorial ;
- impact en matière de développement durable.

VOUS TROUVEREZ
TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE SITE

www.phinoe.fr

VOUS POUVEZ NOUS CONTACTER
À L'ADRESSE SUIVANTE :

fonds.phinoe@arkea.com



BILAN
2020



6 PROJETS
ACCOMPAGNÉS



250 K€
DE PRÊTS D'HONNEUR
ACCORDÉS



50 K€
DE SUBVENTIONS ACCORDÉES



32
EMPLOIS SOUTENUS



DEUX EXEMPLES D'ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES



LA SOCIÉTÉ



DIRIGEANT

Bastien LUCAS

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Recyclage et valorisation de la matière des mégots

DATE DE CRÉATION

2017

LOCALISATION

Bourg-Blanc (29)

L'ACCOMPAGNEMENT

- MONTANT DU PRÊT D'HONNEUR : 50 000 €
- MONTANT DE LA SUBVENTION : 10 000 €
- NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS : 3
- DOMAINE D'ACCOMPAGNEMENT SOUHAITÉ : Développement commercial / stratégie et organisation



Chaque minute, ce sont 8 millions de mégots qui sont jetés dans le monde, dont les deux tiers finissent sur les trottoirs, dans la nature ou dans les égouts.

Face à ce constat, MéGO! a développé une solution unique en France. En effet, l'entreprise bretonne collecte et recycle les mégots de cigarettes puis les transforme en mobilier urbain.

MéGO! donne une seconde vie aux mégots de cigarettes et génère un impact environnemental très fort puisque le recyclage des mégots collectés par la société est supérieur à 80 %.



N2C est une entreprise spécialisée dans l'achat, la réparation, la mise en sécurité et la vente de machines-outils d'occasion liées au travail du métal.

L'entreprise apporte une nouvelle technologie sur des machines de seconde main. Le kit et les capteurs sur les machines permettent une maintenance à distance et favorisent le paiement à l'usage.

N2C est un acteur clé de l'économie du recyclage et assure le suivi de plusieurs indicateurs RSE au sein de l'entreprise.

LA SOCIÉTÉ



DIRIGEANTE

Cosette JARNOUEN

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Recyclage de machines-outils

DATE DE CRÉATION

2004

SIÈGE SOCIAL

Sens de Bretagne (35)

L'ACCOMPAGNEMENT

- MONTANT DU PRÊT D'HONNEUR : 50 000 €
- MONTANT DE LA SUBVENTION : 10 000 €
- NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS : 20 sur 3 ans
- DOMAINE D'ACCOMPAGNEMENT SOUHAITÉ : En cours de réflexion



02

INVESTISSEUR RESPONSABLE

Démarche ESG	19
Trajectoire ESG	20
We Positive Invest : rapport d'impact	21
État des lieux et prochaines étapes	23

DÉMARCHE ESG

En s'inscrivant pleinement dans la raison d'être du groupe Crédit Mutuel Arkéa, notre ambition est de contribuer au développement durable des territoires en soutenant la croissance et les transitions environnementales, sociales et sociétales des entreprises que nous accompagnons.

Nous sommes convaincus que la RSE est un véritable levier d'innovation et de performance. Qualité de la gouvernance, gestion responsable des ressources, lutte contre le changement climatique, attractivité et fidélisation des salariés, sont autant de facteurs qui participent à la durabilité de l'entreprise et à sa performance économique.

Ainsi à chaque étape de notre cycle d'investissement, nous intégrons les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, critères dont la prise en compte et la pondération diffèrent selon le secteur d'activité.

QUELQUES CRITÈRES ESG PRIS EN COMPTE



ENVIRONNEMENTAUX

Lutte contre le changement climatique
Gestion responsable des ressources naturelles
Gestion des déchets / économie circulaire
Préservation de la biodiversité et des écosystèmes...



SOCIAUX

Santé Sécurité
Formation
Conditions de travail et droits humains
Partage de la valeur
Diversité...



GOUVERNANCE & PARTIES PRENANTES EXTERNES

Qualité
Achats responsables
Gouvernance
Éthique
Empreinte territoriale...

■ Conformité politique ESG

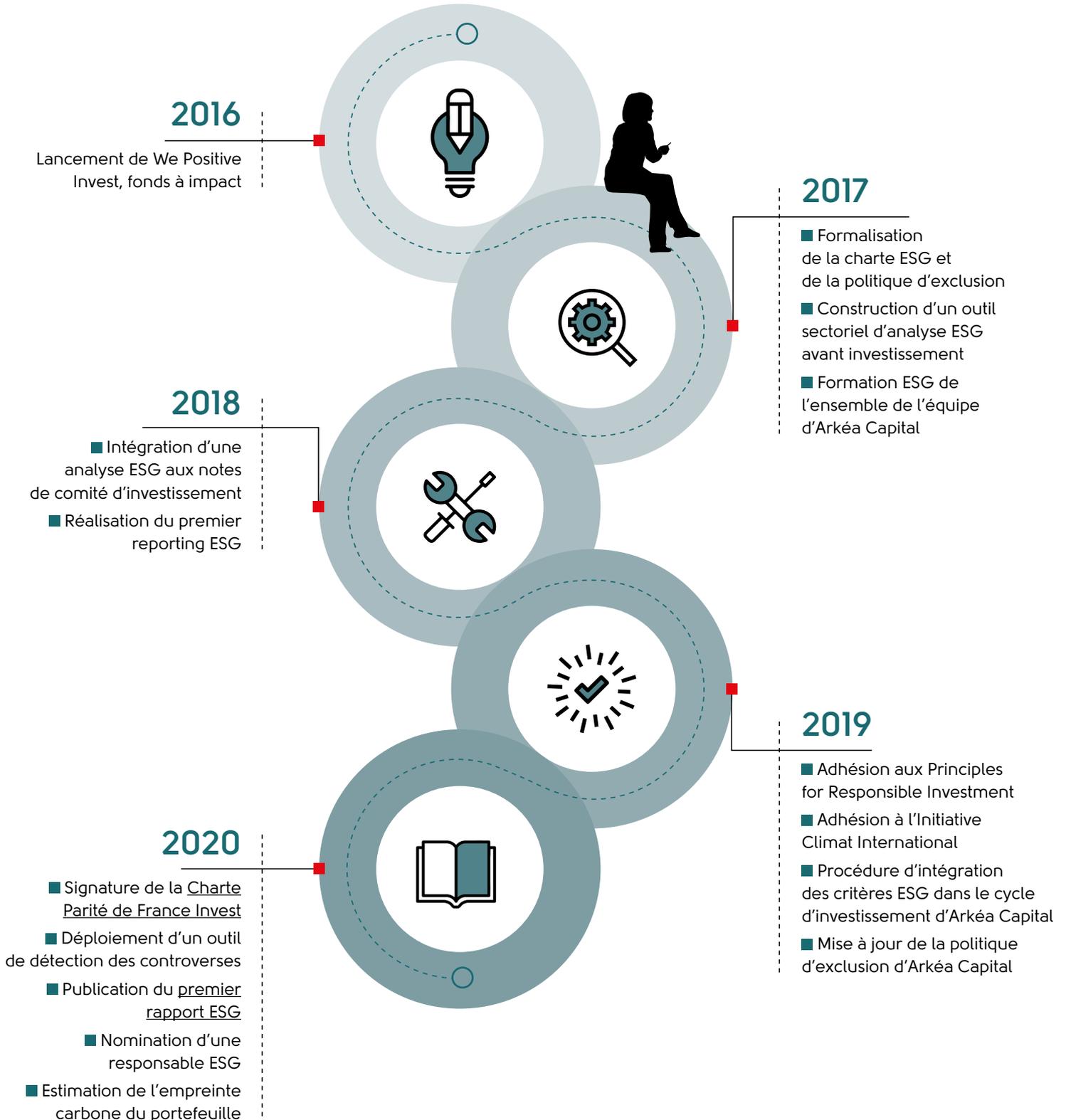
■ Analyse ESG



■ Décision d'investissement intégrant les critères ESG
■ Clause ESG dans le pacte d'actionnaires

■ Dialogue avec les participations sur leurs enjeux ESG
■ Suivi des indicateurs ESG

TRAJECTOIRE ESG

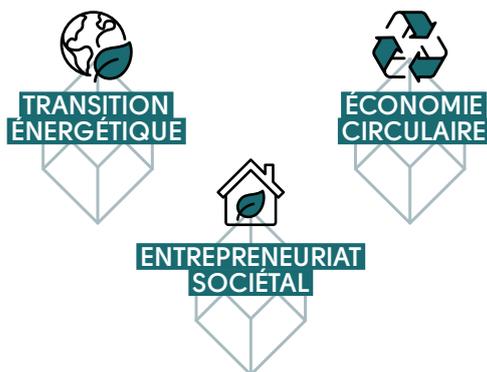


WE POSITIVE INVEST : RAPPORT D'IMPACT

Depuis 2016, le groupe Crédit Mutuel Arkéa accompagne, par un investissement en capital, les entrepreneurs qui créent des solutions aux problématiques sociales et environnementales via son fonds We Positive Invest.

Le fonds cible trois grandes thématiques : la transition énergétique, l'économie circulaire et l'entrepreneuriat sociétal.

TROIS THÉMATIQUES
PRIORITAIRES :



L'impact est au cœur du projet de financement. Arkéa Capital a développé une méthodologie d'analyse propriétaire qui repose sur trois composantes fondamentales de l'impact : l'intentionnalité, l'additionnalité et la génération d'impact.

- L'intentionnalité mesure la volonté de l'entrepreneur de répondre à une problématique sociétale au travers de son projet.
- L'additionnalité correspond à la contribution particulière de l'entreprise à la génération d'un impact net positif (par rapport à un scénario de référence).
- Enfin la génération d'impact repose sur la mesure des effets positifs de l'entreprise sur les parties prenantes.

IMPACT CUMULÉ DES SOCIÉTÉS EN PORTEFEUILLE DEPUIS LEUR CRÉATION

ALGO PAINT

Gamme de peinture naturelle biosourcée réalisée à partir d'algues bretonnes

ANNÉE D'INVESTISSEMENT : 2017

IMPACT : Remplacement des produits pétroliers et réduction de la pollution de l'air intérieur : 1 595 tonnes de COV (Composés Organiques Volatils) évitées et 1 004 tonnes d'énergies fossiles remplacées (impact cumulé à fin 2019)

ODD :



ANDJARO

Solution omnicanale de gestion en temps réel des besoins de personnel

ANNÉE D'INVESTISSEMENT : 2020

IMPACT : Réduction du recours au travail précaire et sauvegarde de l'emploi par une plus grande flexibilité

ODD :



ASCOR COMMUNICATION

Formation à distance qualifiante pour adultes

ANNÉE D'INVESTISSEMENT : 2019

IMPACT : Possibilité pour les personnes avec de faibles ressources de reprendre une formation qualifiante : 39 000 apprenants

ODD :



COZYENERGY

Offre complète de services de rénovation énergétique

ANNÉE D'INVESTISSEMENT : 2016

IMPACT : Réduction de la précarité énergétique et amélioration de l'efficacité énergétique des habitations résidentielles : 65 % du chiffre d'affaires réalisé sur la précarité énergétique et 15 000 tonnes de CO₂ évitées annuellement suite aux travaux réalisés

ODD :



IQSPOT

Logiciel SAAS de mesure des consommations des bâtiments tertiaires

ANNÉE D'INVESTISSEMENT : 2018

IMPACT : Amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires non résidentiels : 789 525 m² de bâtiments monitorant leurs consommations en temps réel

ODD :



NEWCY

Solution de collecte et de réemploi des gobelets en plastique

ANNÉE D'INVESTISSEMENT : 2018

IMPACT : Réduction du nombre de gobelets plastiques jetés : 16,9 millions de gobelets non jetés et 852 000 litres d'eau économisés

ODD :



PHENIX

Solutions innovantes de lutte contre le gaspillage et de valorisation des déchets alimentaires

ANNÉE D'INVESTISSEMENT : 2018

IMPACT : Réduction du gaspillage alimentaire et lutte contre la précarité alimentaire : 104 millions de repas donnés aux banques alimentaires, 144 000 tonnes de produits alimentaires non jetés et 639 000 tonnes de CO₂ évitées

ODD :



TOKTOKDOC

Téléconsultation médicale à destination du secteur de la dépendance

ANNÉE D'INVESTISSEMENT : 2019

IMPACT : Accès à la télémédecine de résidents en EHPAD (50% des résidents d'EHPAD n'ont pas de médecin traitant en France) : 25 000 bénéficiaires du service

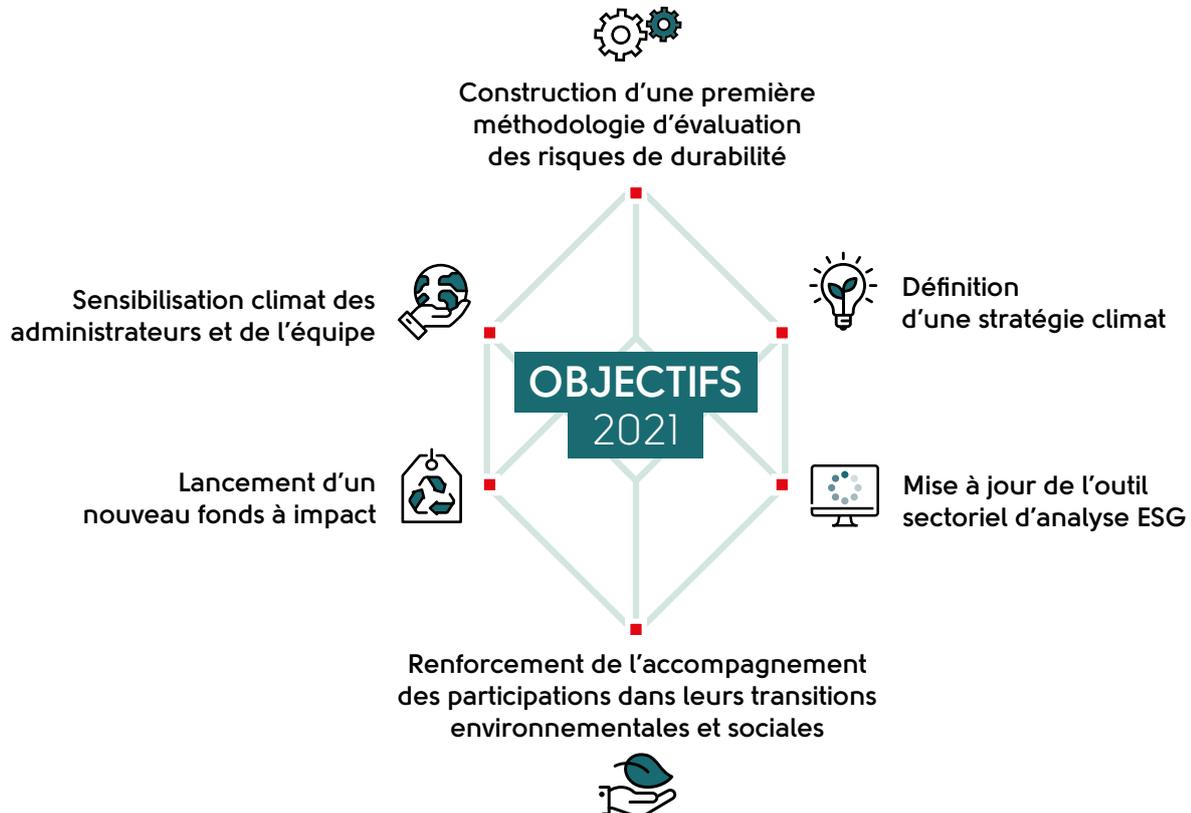
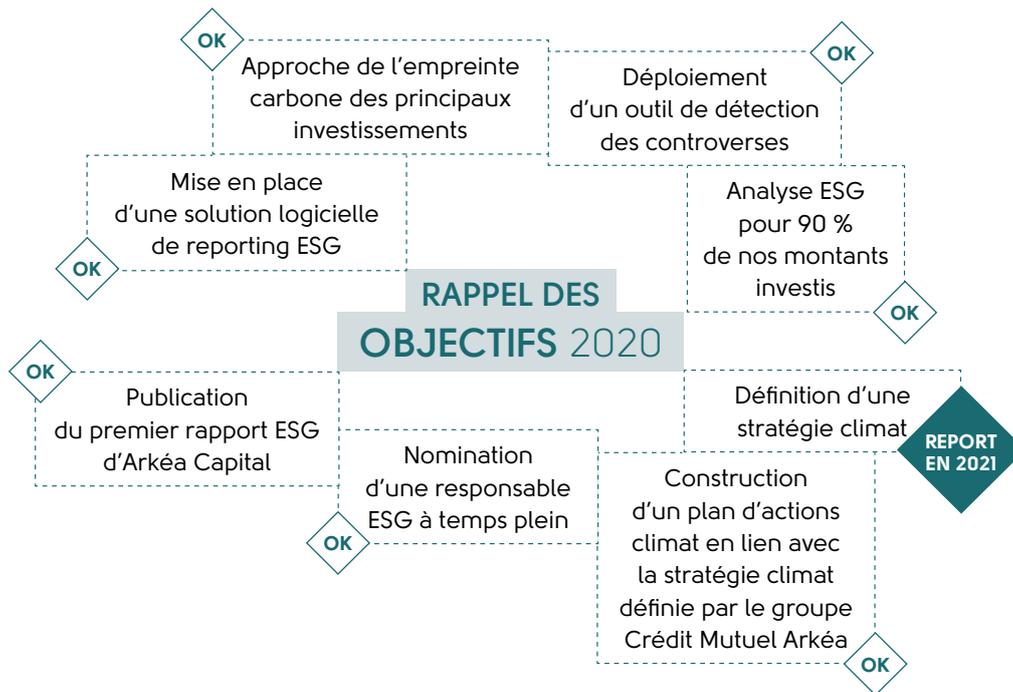
ODD :



DÉFINITION

Les Objectifs de Développement Durable constituent la feuille de route globale pour tendre vers un développement socialement équitable, une prospérité économique et une planète protégée. Adoptée en 2015 par l'ONU dans le cadre de l'agenda 2030, cette feuille de route se compose de 17 objectifs traduits en 169 indicateurs.

ÉTAT DES LIEUX ET PROCHAINES ÉTAPES





03

ANALYSE ESG DU PORTEFEUILLE

Données environnementales	25
Données sociales	27
Données de gouvernance	29



DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

CHAQUE INDICATEUR A ÉTÉ CALCULÉ SUR LA BASE DU NOMBRE D'ENTREPRISES AYANT RÉPONDU À LA QUESTION ET NON SUR LA BASE DU NOMBRE TOTAL D'ENTREPRISES INTERROGÉES. LE PÉRIMÈTRE DES ENTREPRISES INTERROGÉES EN 2020 DIFFÈRE DE CELUI DES ENTREPRISES INTERROGÉES EN 2019 EN RAISON DES CESSIIONS ET DES NOUVEAUX INVESTISSEMENTS RÉALISÉS SUR LA PÉRIODE.



MMV

Engagé pour un tourisme responsable depuis 2010, le groupe MMV appuie notamment sa démarche environnementale sur une politique d'économie d'énergie.

Mis en place sur l'ensemble de ses résidences et hôtels, un outil de suivi de consommation énergétique permet au groupe de suivre et analyser chaque jour ses consommations d'électricité et d'eau et de réagir rapidement.

Outre cet outil de suivi, le groupe a mis en place plusieurs actions pour réduire ses consommations d'énergie telles que des interrupteurs économiseurs d'énergie à carte dans les chambres ou des éclairages à détection de présence dans les couloirs. MMV sensibilise également sa clientèle aux gestes éco-responsables dans l'ensemble de ses établissements.

Engagé dans une stratégie de croissance, mmv propose aujourd'hui 20 Clubs en résidences 4* et Hôtels Club classés Villages Vacances 3* et 4*. Plus de 10 000 lits sont répartis sur 16 des plus prestigieuses stations de ski de France en Savoie, Haute Savoie, Isère et dans les Alpes du Sud.

Les entreprises ont un rôle essentiel à jouer dans la lutte contre le changement climatique, l'utilisation durable des ressources et la préservation de la biodiversité. Pour ce faire, elles disposent de plusieurs leviers : l'éco-conception et l'analyse du cycle de vie, la performance énergétique et le recours aux énergies renouvelables, la réduction et le recyclage des déchets... Les indicateurs présentés ici témoignent des actions déjà menées par les entreprises du portefeuille pour améliorer leur impact sur l'environnement, actions globalement en progression par rapport à 2019.



EMPREINTE CARBONE

25 %

DES PARTICIPATIONS ÉVALUENT
LEUR EMPREINTE CARBONE

versus 23,9 % en 2019

La part des entreprises ayant déjà mesuré leur empreinte carbone est en légère progression par rapport à 2019 (23,9%). Cette part tombe à 21,7 % si on retient uniquement les mesures réalisées sur les 4 dernières années. Elle est légèrement supérieure à la moyenne de 15 % présentée par France Invest pour les mid caps dans son rapport annuel ESG en 2018.



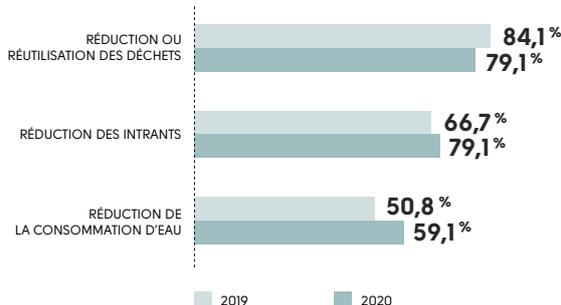
INTENSITÉ CARBONE PONDÉRÉE ESTIMÉE DU PORTEFEUILLE D'ARKÉA CAPITAL

456 T CO₂/ M€ de CA¹

Arkéa Capital a fait estimer l'empreinte carbone² de son portefeuille en 2020 à titre exploratoire. L'intensité carbone pondérée du portefeuille est fortement corrélée aux secteurs d'activité et aux actions mises en œuvre par les entreprises pour réduire leurs émissions de GES qui ne sont pas prises en compte dans cette estimation. Arkéa Capital incite ses participations à réaliser des bilans carbone et à renforcer leurs actions pour réduire leurs émissions.



INITIATIVES ENVIRONNEMENTALES



Une proportion croissante de participations met en œuvre des actions pour diminuer la consommation des intrants (matières premières, papier, emballages, eau...). Parmi les actions les plus citées, on peut mentionner :

- le suivi et la diminution des pertes matières lors de la production ;
- la réduction de l'utilisation du plastique (réduction de l'épaisseur des emballages, suppression des éléments en plastique à usage unique...);
- la mise en place d'outils de suivi de la consommation d'eau ;
- la dématérialisation ;
- la sensibilisation des équipes ;
- et la réutilisation d'emballages.

¹ Estimation réalisée par Indefi et ISS Ethix à partir des données transmises par Arkéa Capital selon la méthodologie ISS Ethix

² Scopes 1, 2 & 3

³ L'éco-conception consiste à intégrer les impacts sur l'environnement dès la conception d'un produit ou service, et lors de toutes les étapes de son cycle de vie.

GROUPE VERT



Spécialiste de l'éco-propreté en Bretagne, Groupe Vert est profondément engagé dans une démarche environnementale. 100% des produits de propreté utilisés sont d'origine végétale, certifiés EcoCert et conditionnés dans des emballages biodégradables.

Groupe Vert met en place au sein des locaux de ses clients, des «boîtes d'apports collectifs» en aluminium, fabriquées en Bretagne. Ces boîtes sont destinées à collecter le papier usagé et ainsi à favoriser le recyclage du papier.

Groupe Vert atténue également son impact environnemental, en travaillant avec la société I-mop concepteur de produits de nettoyage et partenaire de la fondation Made Blue. En utilisant des produits de nettoyage innovants, Groupe Vert a pu économiser 431 840 litres d'eau en 2020. Made Blue mesure la quantité totale d'eau économisée et permet aux pays qui en ont besoin d'accéder à la même quantité d'eau potable. Les projets d'approvisionnement en eau sont mis en place par des organisations d'aide humanitaire internationales telles que la Croix-Rouge ou AMREF.

Réseau de 10 entreprises indépendantes bretonnes, le groupe s'engage à ne travailler qu'avec des acteurs à moins de 50 km, afin de limiter les temps de trajets de ses salariés. Groupe Vert réalise en 2020 un chiffre d'affaires de 23 M€ et emploie plus de 1 600 salariés.



ÉCO-CONCEPTION

48,4 %

DES PARTICIPATIONS ONT ADOPTÉ
UNE DÉMARCHÉ D'ÉCO-CONCEPTION³
versus 36,4 % en 2019

DONNÉES SOCIALES

CHACQUE INDICATEUR A ÉTÉ CALCULÉ SUR LA BASE DU NOMBRE D'ENTREPRISES AYANT RÉPONDU À LA QUESTION ET NON SUR LA BASE DU NOMBRE TOTAL D'ENTREPRISES INTERROGÉES. LE PÉRIMÈTRE DES ENTREPRISES INTERROGÉES EN 2020 DIFFÈRE DE CELUI DES ENTREPRISES INTERROGÉES EN 2019 EN RAISON DES CESSIIONS ET DES NOUVEAUX INVESTISSEMENTS RÉALISÉS SUR LA PÉRIODE.



MOUSTACHE BIKES

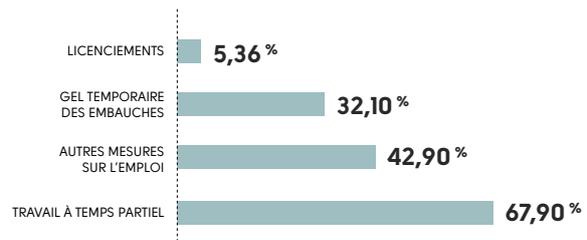
La petite entreprise lorraine est devenue grande. Fondée en 2011, Prix de la Start-Up du Grand Est en 2017, Moustaches Bikes, spécialisée dans la conception, l'assemblage et la commercialisation de vélos à assistance électrique (VAE), est aujourd'hui une entreprise florissante portée par la forte augmentation de la pratique du vélo avec +10 % d'utilisation durant l'année 2020. Implantée dans les Vosges, Moustache Bikes a démarré avec les 2 salariés fondateurs en 2011. Neuf ans plus tard, le groupe emploie plus de cent collaborateurs, avec une augmentation de 24 % de son effectif entre 2019 et 2020. Cette accélération s'illustre en 2020 par l'ouverture d'une troisième et nouvelle ligne de production permettant de recentrer sur le site l'assemblage des roues jusque-là externalisé. Ce développement a permis l'embauche de 30 nouveaux collaborateurs et l'augmentation de la capacité de production de 220 à 270 vélos par jour.

Le groupe réalise aujourd'hui près de 150 M€ de chiffre d'affaires dont 50 % à l'export.

Signe de résilience du portefeuille, malgré la crise sanitaire et économique, les participations répondantes ont créé environ 400 emplois en 2020 (hors croissances externes), avec toutefois des contrastes suivant les secteurs.

Dans ce contexte très particulier, la santé et la sécurité des salariés, le partage de la valeur et la diversité restent des facteurs clés de performance des entreprises.

MESURES COVID-19



Le recours au travail à temps partiel et au chômage partiel ont été les principales mesures mises en œuvre pour adapter les effectifs au niveau d'activité.





EFFECTIF

LES EFFECTIFS DES ENTREPRISES
RÉPONDANTES ÉTAIENT DE

51 300

SALARIÉS EN 2020,

soit environ 2 000 salariés supplémentaires
(400 estimés à périmètre constant)
par rapport à leurs effectifs de 2019



ACCIDENTS DU TRAVAIL



TAUX DE FRÉQUENCE⁴

versus 13,7 en 2019
Taux de fréquence
France : 20,7 en 2019

TAUX DE GRAVITÉ⁵

versus 0,5 en 2019
Taux de gravité
France : 1,4 en 2019

Les moyennes des taux remontés par les entreprises répondantes restent inférieures aux moyennes françaises. Les augmentations constatées tiennent pour l'essentiel à la variation de la composition du portefeuille en termes de secteurs d'activité.

Source : rapport annuel 2019 de l'Assurance Maladie Risques Professionnels



PARITÉ FEMME HOMME

32,7 %

PART DES FEMMES
DANS LA POPULATION DE CADRES
versus 27,9 % en 2019

La part des femmes dans la population de cadres est en progression même si elle reste encore inférieure à la moyenne nationale de 42,2 % en lien notamment avec la forte composante industrielle du portefeuille.

Source : INSEE

NUMALLIANCE



Aujourd'hui le secteur de l'industrie en France ne compte en moyenne que 29% de femmes parmi ses effectifs. Certaines entreprises sont motrices dans la croissance de cette proportion. C'est le cas de Numalliance, sous l'impulsion de Marion Etienne, Directrice du Développement, qui s'est lancée dans de nombreux projets pour promouvoir les femmes dans le monde de l'industrie. Lors de la journée pour les droits des femmes, le groupe est présent dans plusieurs établissements secondaires pour présenter aux lycéens et lycéennes les différents métiers de l'industrie. Numalliance est également membre de l'association Capital Filles, qui met en relation une lycéenne et une marraine, favorisant partage et échange, avec pour objectif principal l'accompagnement de la lycéenne dans son choix d'orientation et une rencontre facilitée avec le monde de l'entreprise. Numalliance est une entreprise de conception, fabrication et distribution de machines-outils à commandes numériques spécialisées dans le formage et pliage à froid de fils, de tubes et de méplats. Elle emploie plus de 400 collaborateurs dans le monde.



PARTAGE DE LA VALEUR

41,4 %

DES ENTREPRISES
ONT OUVERT LEUR CAPITAL
À LEURS SALARIÉS
versus 38,8 % en 2019

⁴ Le taux de fréquence est le nombre d'accidents avec arrêt de travail supérieur à un jour (hors jour de l'accident), survenus au cours d'une période de 12 mois par million d'heures de travail
⁵ Le taux de gravité représente le nombre de journées indemnisées pour 1 000 heures travaillées, c'est-à-dire le nombre de journées perdues par incapacité temporaire pour 1 000 heures travaillées

DONNÉES DE GOUVERNANCE



CHAQUE INDICATEUR A ÉTÉ CALCULÉ SUR LA BASE DU NOMBRE D'ENTREPRISES AYANT RÉPONDU À LA QUESTION ET NON SUR LA BASE DU NOMBRE TOTAL D'ENTREPRISES INTERROGÉES. LE PÉRIMÈTRE DES ENTREPRISES INTERROGÉES EN 2020 DIFFÈRE DE CELUI DES ENTREPRISES INTERROGÉES EN 2019 EN RAISON DES CESSIIONS ET DES NOUVEAUX INVESTISSEMENTS RÉALISÉS SUR LA PÉRIODE.

La gouvernance joue un rôle moteur dans la définition de la RSE et dans son intégration au cœur de la stratégie de l'entreprise et sa mise en œuvre opérationnelle. 60,9 % des entreprises en portefeuille ont mis en place une politique ou un plan d'actions RSE versus 48,4 % en 2019 et 35 % en 2018. Cette progression s'explique notamment par le changement de composition du portefeuille : près d'un tiers des entreprises comptaient moins de 50 salariés en 2019 contre 19,5 % en 2020. Elle témoigne également de la progression de l'appropriation de la RSE par la gouvernance des entreprises en portefeuille.



ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS⁶

LES ENTREPRISES INTERROGÉES
ONT EN MOYENNE

11,8 %

D'ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS
À LEUR CONSEIL D'ADMINISTRATION

versus 14,2 % en 2019

En 2020, 40,3 % des entreprises répondantes ont au moins un administrateur indépendant qui siège à leur conseil ; cette proportion est stable par rapport à celle de l'année 2019.



⁶ Selon le code AFEP-MEDEF, par administrateur indépendant, il faut entendre tout mandataire social non exécutif de la société ou de son groupe dépourvu de liens d'intérêt particulier (actionnaire significatif, salarié, autre) avec ceux-ci.



LES FEMMES ET LA GOUVERNANCE

15,6 %

15,6 % DE FEMMES COMPOSENT EN MOYENNE LES CONSEILS D'ADMINISTRATION OU DE SURVEILLANCE DES ENTREPRISES DU PORTEFEUILLE

versus 15,4 % en 2019.

En France, dans les entreprises accompagnées par le capital investissement, la moyenne est de 23 %⁷.

23,1 %

23,1 % DES MEMBRES DES COMITÉS DE DIRECTION SONT DES FEMMES

Proportion identique à celle observée en 2019 et légèrement inférieure à la moyenne de 26 % observée dans les entreprises accompagnées par le capital investissement en France⁷.

PRÈS DE
57 %

57 % DES ENTREPRISES DU PORTEFEUILLE D'ARKÉA CAPITAL ONT AU MOINS UNE FEMME À LEUR CONSEIL

Près de 59 % en 2019

contre 32 % des participations⁸ des fonds interrogés dans le cadre de l'enquête annuelle conduite par France Invest⁹ en 2021

PRÈS DE
68 %

PRÈS DE 68 % DES ENTREPRISES INTERROGÉES ONT AU MOINS UNE FEMME À LEUR COMITÉ DE DIRECTION

versus près de 72 % en 2019 contre 45 % des participations des fonds interrogés dans le cadre de l'enquête annuelle conduite par France Invest⁹.

⁷ Étude France Invest & Boston Consulting Group "Les femmes aux postes de direction et de gouvernance : Sous-représentation dans les entreprises françaises accompagnées par le capital-investissement" - Mars 2020

⁸ Participations employant plus de 250 salariés

⁹ 11^e étude sur la mixité dans le capital investissement publiée par France Invest - Mai 2021



GROUPE JARNOUX



Depuis sa création en 1982, le fabricant breton de crêpes privilégie une chaîne d'approvisionnement courte. Œufs, lait, farine et blé noir, proviennent majoritairement de France voire plus localement de Bretagne. Le groupe est également un acteur engagé au sein de sa filière : ses achats de farine bénéficient du label Agri-Éthique, valorisant le commerce équitable français en garantissant une juste rémunération aux producteurs céréaliers tout en les encourageant à de meilleures pratiques agricoles pour l'environnement. Le groupe Jarnoux agit également pour une consommation plus saine au travers de sa certification Agriculture Biologique et de son engagement avec Bleu-Blanc-Coeur.

Le groupe familial est constitué de 2 sociétés complémentaires, toutes deux labellisées PME+ : Crêperie Jarnoux et le Monde des Crêpes. Ces sociétés fabriquent et commercialisent crêpes, galettes, pancakes et blinis frais et surgelés à destination du consommateur et auprès de la restauration hors domicile, en France mais également dans plus de 30 pays. Le groupe emploie 220 personnes au 31 décembre 2020.



ACHATS RESPONSABLES

44,1 %

DES ENTREPRISES DU PORTEFEUILLE
ONT DÉFINI UNE POLITIQUE
D'ACHATS RESPONSABLES
versus 41,9 % en 2019

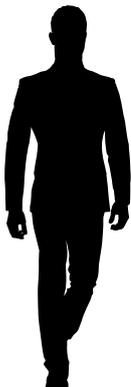


CODE ÉTHIQUE

50 %

DES PARTICIPATIONS
ONT FORMALISÉ UN CODE ÉTHIQUE
versus 52,3 % en 2019

La formalisation d'un code éthique s'accompagne d'une réflexion sur les risques et sur les valeurs de l'entreprise et va bien au-delà de l'exercice de conformité réglementaire. Point de repère pour les collaborateurs et partie intégrante de la culture de l'entreprise, il peut aussi être étendu aux fournisseurs. Sa diffusion aux parties prenantes permet de communiquer valeurs et bonnes pratiques de l'entreprise.

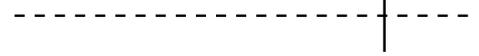




04

ZOOM SUR TROIS ENTREPRISES DU PORTEFEUILLE

Vivalto Santé	33
Galapagos Gourmet	35
Phenix	37





Daniel CAILLE, Président Directeur Général de Vivalto Santé

VIVALTO SANTÉ

DIRIGEANT
Daniel CAILLE

SECTEUR D'ACTIVITÉ
Santé

DATE DE CRÉATION
2009

LOCALISATION
Paris (75)

CHIFFRE D'AFFAIRES (2020)
896 M€

EFFECTIFS
9 000

www.vivalto-sante.com

[company/groupevivaltosante/](https://www.linkedin.com/company/groupevivaltosante/)

[@VivaltoSante](https://twitter.com/VivaltoSante)

Pourquoi Vivalto Santé a opté pour le statut de « société à mission » ?

Le statut de « société à mission » est une nouveauté inscrite dans la loi PACTE de 2019. Avec lui, l'entreprise s'engage publiquement dans des actions en faveur du progrès social et environnemental. Vivalto Santé regroupe 41 hôpitaux et cliniques privés et s'apprête à rejoindre, cette année, les toutes premières entreprises françaises qui se sont lancées dans l'aventure.

■ COMMENT VOUS EST VENUE L'IDÉE D'ADOPTER LE STATUT DE « SOCIÉTÉ À MISSION » ?

La société est née voilà 11 ans au Centre Hospitalier Privé de Saint Grégoire, en Ille-et-Vilaine, à l'initiative de médecins bretons et de moi-même. Nous avons la volonté de nous développer en réunissant des investisseurs sensibles aux questions de santé. Dès le départ, nous avons donc opté pour une gouvernance partagée. Aujourd'hui 34 % du capital est détenu par à peu près 600 médecins. Une formule à ma connaissance unique au monde qui remet les choses dans le bon ordre, le médical avant l'économique. Ce qui n'empêche pas d'engranger de très bons résultats. Nous sommes le 3^e opérateur en France et nous approchons les 900 M€

de chiffre d'affaires, avec plus de 9 000 salariés. La responsabilité sociale nous a animé dès l'origine. On ne fait pas ce métier de soigner les gens par hasard. Et cette loi vient mettre en lumière ce qui existait déjà au cœur de notre activité.

■ FAUT-IL EN CONCLURE UNE GRANDE FACILITÉ POUR VOUS, ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ, À ADOPTER CE STATUT ?

Ce serait trop simple ! Nous nous sommes donnés un an pour y arriver. Car la démarche nécessitait beaucoup de concertations et de travail en amont. Elle n'a de sens qu'à partir du moment où l'on se fixe de réels objectifs et quand tout le personnel adhère. En 2020, nous avons

*« On ne fait pas
ce métier de soigner
les gens par hasard. »*

modifié nos statuts en écrivant notre raison d'être qui se résume ainsi : « soigner et accompagner les patients tout au long de leur parcours de soins et de leur vie ». C'est simple et ambitieux. Il est parfois difficile d'expliquer en quoi nous sommes singuliers. Grâce au statut de société à mission nous matérialisons cette différence, preuves à l'appui.

■ JUSTEMENT, QU'EN EST-IL DES PREUVES ?

Pour bâtir ce projet nous avons été accompagnés par le cabinet KPMG et dans une moindre mesure par PWC. Le projet est structuré en 6 engagements (voir ci-après), eux-mêmes étoffés de 1 à 3 indicateurs qui sont mesurables et publics. Ces indicateurs et objectifs s'échelonnent dans le temps, avec un effet immédiat ou dans un délai de 3 ans. Ils seront officialisés lors de la prochaine assemblée générale en juin 2021 et consultables par tout le monde sur notre [site web](#). Nous en sommes au stade de la vérification. Il faut s'assurer que les 41 établissements puissent bien les appliquer et délivrer des résultats.

■ DES ILLUSTRATIONS ?

Dans chaque établissement nous allons dupliquer le modèle de gouvernance dont je parlais précédemment, avec un Comité De Direction Médicale (CDM) composé de médecins élus. Ils se réuniront au moins 3 fois par an. Ainsi, les décisions importantes sont prises au plus près du terrain, avec une grande latitude d'actions. Nous nous sommes également engagés à développer l'actionariat salarié pour le faire passer de 20 à 30 % en deux ans. Nous avons fixé des objectifs de baisse de consommation énergétique. Nous voulons les diminuer de 10 %. Demain, 3 % du chiffre d'affaires sera systématiquement affecté aux investissements. Au niveau social, nous cherchons à réduire le nombre de maladies professionnelles. Je pense par exemple aux affections liées au stress ou aux maux de dos, si fréquentes dans nos métiers. L'innovation n'est pas en reste, répartie sous 3 items: médicale, au profit des patients et dans la qualité de vie au travail. Tous ces indicateurs reflètent la diversité de nos métiers. Ils enrichissent notre activité et donnent du sens à notre mission... Bien plus qu'une lecture des performances qui se limitent au cash ou à l'EBITDA.

■ COMMENT S'EFFECTUERA LE CONTRÔLE ?

En interne, un comité de pilotage s'en charge, il compte en son sein des membres du personnel, de la direction et des représentants des usagers. Mais des auditeurs indépendants interviennent également pour évaluer le travail et l'atteinte des objectifs. Plus généralement, comme cette démarche est publique, tout le monde peut obtenir les informations lui permettant de vérifier l'exactitude de nos publications. C'est là où le processus est très impliquant. Il oblige à être raisonnablement ambitieux. Des engagements faibles et confortables seraient contestés. À l'inverse, de grandes déclarations non suivies d'effet ou trop vagues pour être mesurées empêchent l'accès au statut de société à mission.

■ CE PROGRAMME A-T-IL UN EFFET SUR LES SALARIÉS ?

Notre métier est soumis à des normes de qualité, la performance des soins en dépend. Nous devons fédérer des acteurs dont le métier est complexe, particulier, avec leurs contraintes propres: anesthésistes, chirurgiens, infirmières de bloc, brancardiers... La notion d'équipe est centrale et ce projet, je crois, amplifie l'adhésion de nos collaborateurs. Et même plus, car notre activité manque cruellement d'effectifs. Le statut d'entreprise à mission et tout ce qui en découle devrait nous rendre encore plus attractif en tant qu'employeur. ■

LES 6 ENGAGEMENTS DE VIVALTO SANTÉ

- Système de gouvernance partagée
- Organisation d'une prise en charge territoriale des soins
- Engagement en faveur des salariés
- Performance économique pour assurer la pérennité
- Engagement environnemental
- Recherche & innovation





Aurélie Tacquard, Présidente de Galapagos Gourmet

GALAPAGOS GOURMET

DIRIGEANTE
Aurélie TACQUARD

SECTEUR D'ACTIVITÉ
Agroalimentaire

GAVOTTES ET TRAOU MAD
Des marques centenaires

LOCALISATION
Rennes (35)

CHIFFRE D'AFFAIRES (2020)
95 M€

EFFECTIFS
536

www.biscuiterie-loc-maria.fr
[company/galapagos-gourmet/about/](https://www.linkedin.com/company/galapagos-gourmet/about/)

L'aventure RSE a démarré il y a... un siècle

L'année dernière, deux des sociétés de Galapagos Gourmet soufflaient leurs 100 bougies. Ce qui n'empêche pas le groupe breton de vivre avec son temps, portant un regard bienveillant sur le phénomène végétarien ou les applications telles que Yuka*. D'ailleurs, si on se penche sur l'histoire de ses marques, on voit émerger dès le début une logique qui coïncide déjà certains critères de la RSE.

■ LA «RSE» EST-ELLE FACILITÉE PAR DES ACHATS LOCAUX ?

Pour commencer, nous essayons de nous fournir au plus proche de nos centres de production. Nos recettes traditionnelles le permettent. Nous avons une liste d'ingrédients finalement assez courte : farine, œuf, sucre et beurre pour l'essentiel. La farine, le sucre et le beurre sont à 100 % fabriqués en France. Depuis 2018, nous sommes passés en « œufs de plein air » pour la totalité de nos produits. Avec la biscuiterie Traou Mad®, qui fabrique galettes et palets bretons, nous allons encore plus loin en resserrant l'origine des matières premières à quelques kilomètres autour du site de production de Pont Aven. Les œufs viennent du Finistère, le beurre est

transformé dans le département et la farine nous est fournie par le dernier moulin de la ville. Ajoutez une pincée de sel de Guérande et le tour est joué. Cette proximité avec les fournisseurs ne date pas d'hier. Elle a largement précédé le concept de RSE. Ce qui semblait naguère aller de soi est devenu un argument mis en valeur auprès des consommateurs.

■ EN REVANCHE, LE CHOCOLAT EST UN PRODUIT D'IMPORTATION.

Depuis 2015, nous achetons du chocolat issu de productions de cacao certifié UTZ (label de production responsable). Ce dernier entre dans les recettes des crêpes dentelle Gavottes® fabriquées dans nos sites

* Yuka est une application mobile qui permet de scanner les produits alimentaires et cosmétiques pour obtenir des informations sur l'impact d'un produit sur la santé.

de Taden et de Lanvallay, dans les Côtes-d'Armor. Cela représente 490 tonnes de chocolat par an livrés dans des citernes liquides. Le choix d'un label se fait au fil de l'eau, en concertation avec nos clients, car il induit un supplément de coût d'environ 110 € à la tonne, qui peut évoluer dans le temps.

■ VOULEZ-VOUS DIRE PAR LÀ QUE LA RSE N'EST PAS SEULEMENT LA VOLONTÉ DU FABRICANT ?

La RSE est un projet global, parfois ce sont les distributeurs qui nous encouragent. La démarche vers le cacao UTZ nous aura été soufflée par plusieurs clients. Le consommateur final jouera également un rôle : est-il prêt à payer plus pour améliorer les conditions d'exploitation des fèves de cacao ? Nous devons tenir compte de la « frontière » entre nous et le consommateur final que constitue la distribution. Dans les négociations, on ne peut pas ignorer la répercussion de la hausse des matières premières dans le produit final. Néanmoins, la renommée de nos produits et la confiance des consommateurs nous obligent à maintenir un haut niveau de qualité dans le choix de nos matières premières. Ce supplément de prix est compris et accepté.

■ VOTRE POLITIQUE RSE GUIDE-T-ELLE VOS RACHATS D'ENTREPRISES ?

Elle l'influence, oui. Nous avons fait l'acquisition de la biscuiterie Moulin du Pivert en 2018. Située au plein cœur de l'Aveyron, elle produit des biscuits bio distribués dans des magasins spécialisés. La farine vient de deux filières, situées dans le Gers et le Tarn-et-Garonne.

LES 5 ENGAGEMENTS GLOBAL COMPACT DE GALAPAGOS GOURMET

- Mobiliser l'ensemble des collaborateurs autour de la démarche RSE
- S'inscrire dans des filières durables et responsables aux côtés des fournisseurs
- Préserver l'intégrité des collaborateurs au travail et améliorer leur bien-être
- Réduire l'empreinte environnementale des sites de production
- Promouvoir un comportement éthique et lutter contre la corruption

« La RSE est un projet global, parfois ce sont les distributeurs qui nous encouragent. »

L'huile de tournesol utilisée dans les recettes trouve son origine également en région, à proximité. Les contrats d'approvisionnement sont spécifiques, ils portent sur 3 ans quand habituellement ils sont fixés à l'année. Par conséquent, un contrat de trois ans présente une sécurité pour nous et pour les coopératives : les agriculteurs ont des débouchés garantis et stables. En incluant Moulin du Pivert dans le groupe Galapagos Gourmet, nous tirons profit mutuellement de nos expériences. Elle complète notre gamme, avec des biscuits pour le petit-déjeuner ou les goûters pour enfants. Avec de surcroît une production à 80 % végétal, sans graisse d'origine animale. Pour nous bretons, il était très étonnant de voir de (bons) biscuits sans beurre (un palet breton contient un tiers de beurre) ! Au-delà du goût, le beurre possède aussi des caractéristiques physico-chimiques permettant l'élaboration des recettes. S'en passer oblige à développer un savoir-faire très spécifique et rare si l'on veut préserver les qualités gustatives.

■ QUELS SONT VOS NOUVEAUX DÉFIS RSE ?

Pour notre empreinte carbone, nous avons avant des outils de mesure désolidarisés, donc pas de vue globale. La configuration du groupe a beaucoup évolué, nous avons décidé en 2021 de renouveler notre bilan sur l'ensemble de nos activités. L'exercice est exigeant, puisque nous devons tout compiler, depuis la production agricole jusqu'à la livraison dans les boutiques. Quand nous aurons le tonnage en CO₂, nous pourrons alors nous fixer un objectif, en déterminant où porter prioritairement notre effort. Notre histoire est importante : parmi les labels qui me tiennent à cœur, j'attache beaucoup d'importance à celui d'Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV). Nous portons fièrement les couleurs bretonnes, le port de Dinan décore certaines boîtes de gâteaux qui voyagent jusqu'à l'autre bout du monde ! Notre avenir est tout aussi important. Nos entreprises sont centenaires et notre objectif est d'être encore là dans 100 ans, pour faire rayonner ce patrimoine. Et pour cela, nous devons prendre en compte ces nouveaux défis environnementaux. ■



Jean Moreau, co-fondateur et Directeur Général de Phenix

PHENIX

DIRIGEANTS
**Jean MOREAU
& Baptiste CORVAL**

SECTEUR D'ACTIVITÉ
**Lutte contre
le gaspillage alimentaire**

DATE DE CRÉATION
2014

LOCALISATION
Paris (75)

CHIFFRE D'AFFAIRES ATTENDU POUR 2021
15 M€

EFFECTIFS
157 ETP

wearephenix.com

company/phenix/

[@phenixfr](https://twitter.com/phenixfr)

Phenix sort de l'impasse les invendus

*« Notre solution
a trouvé des débouchés
avec de grandes
enseignes françaises. »*

Désormais, produits en fin de vie riment avec success-story. La toute jeune société Phenix (2014) a, depuis sa création, sauvé de la poubelle 150 millions de repas au profit d'associations caritatives. Pour limiter le gaspillage alimentaire et donner une seconde vie aux invendus, elle a développé une plateforme BtoB et plus récemment une application qui met en relation commerçants et particuliers. L'entreprise emploie 200 collaborateurs partout en France, pour un chiffre d'affaires attendu en 2021 de 15 M€.

■ AVEZ-VOUS AVEC LES GRANDES SURFACES DES RELATIONS « CLASSIQUES » DE CLIENTS À FOURNISSEURS ?

Nous sommes pour les grandes surfaces alimentaires (GSA) un partenaire RSE. C'est pourquoi nous faisons de la communication en commun, auprès des clients ou des collaborateurs, car l'opération est positive pour leur image de marque. Mais nous gardons une approche « business » qui prend en compte leurs contraintes économiques et logistiques. Nous permettons au magasin de réduire ses pertes : c'est concret et mesurable.

■ QUEL EST LE POINT DE DÉPART DE CE PROJET ?

À l'origine, mon associé Baptiste Corval et moi-même avons d'abord, comme tout le monde, fait l'expérience personnelle du gaspillage. Vous voyez : la nourriture qu'on jette pour en avoir acheté plus que prévu. Les pertes dans le frigo individuel se répètent à grande échelle dans les magasins. L'idée au départ d'une application entre particuliers a donc évolué vers un outil B to B de façon à englober de grands volumes. La pratique du don existait déjà pour les Restos du Cœur ou le Secours catholique, par exemple, mais nous avons essayé d'éliminer toutes les frictions opérationnelles et logistiques pour encourager les GSA à s'y mettre encore plus.

■ QUELLE DIFFÉRENCE D'ORGANISATION COMPARÉE AU DON TRADITIONNEL ?

Nous avons optimisé le travail des bénévoles qui, carnet à la main, inventorient les stocks avec l'aide du chef de rayon, (ce qui peut prendre du temps !), par une interface digitale qui automatise l'échange d'informations. Si un chef de rayon constate que la DLC¹ de ses yaourts approche, il scanne ou prend en photo ses palettes ; la plateforme envoie l'info à toutes les associations du coin qui vont se manifester pour réserver tout ou une partie du lot. Les magasins doivent donc faire un petit effort, en fin de journée, pour trier les produits et les répartir dans les bacs pour l'enlèvement. Phenix permet ainsi d'enregistrer tous les produits en fin de vie, à partir de J-2, pour simplifier et contrôler leur transfert vers les associations. Le distributeur profite d'une base fiable pour savoir ce qu'il a donné, à qui et à quelle date. Notre solution a trouvé des débouchés avec de grandes enseignes françaises : Leclerc, Intermarché, Super U, Carrefour. Nous avons un contrat avec Franprix et Monoprix. Dans le commerce de proximité, c'est La Vie Claire et certaines Biocoop. Le dispositif inclut aussi les plantes et les fleurs avec la chaîne Truffaut. Et le modèle économique s'exporte, nous commençons à nous développer en Espagne, Portugal, Italie et Belgique.

■ QUELLE EST LA CONTREPARTIE POUR LES DISTRIBUTEURS ?

Pour l'équivalent de 1 000 euros de produits de don pour une association d'intérêt général, le distributeur peut

défiscaliser jusqu'à 600 euros d'impôt sur les sociétés. Phenix prélève une commission de l'ordre de 18 % de la valeur des produits. Le distributeur économise également des frais de destruction qui représentent entre 80 et 120 euros la tonne pour la collecte et l'incinération des déchets. Le don élimine cette étape et transforme une perte en gain pour un être humain qui pourra en profiter. Le dernier avantage, je l'ai évoqué précédemment, est immatériel.

■ FORT DE CETTE EXPÉRIENCE RÉUSSIE, VOUS AVEZ ÉTENDU LE SYSTÈME AVEC UNE APPLICATION POUR LES PARTICULIERS TÉLÉCHARGÉE 1,9 MILLION DE FOIS.

Les assos ne se déplacent pas pour de petits volumes. Cette fois ce sont donc les détaillants indépendants (boulangeries, primeurs...) qui notifient leurs invendus pour les écouler auprès des particuliers amateurs de bons plans (30 à 70 % de réduction). Les consommateurs sont géolocalisés via l'application Phenix et repèrent tous les commerces qui proposent une offre. Ils réservent et payent directement en ligne avant d'aller chercher en fin de journée leur commande.

■ VOTRE VISION DU BUSINESS POSITIF EST-ELLE ISOLÉE ?

Notre modèle est innovant, économiquement viable et il crée de la richesse. Mais il s'attaque aussi à un problème social et environnemental fort. D'ailleurs Phenix est une ESUS². De nombreux dirigeants comme nous ne mettent plus la course au chiffre d'affaires en numéro 1. Je suis co-président d'Impact France qui réunit des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) ou des entreprises « classiques » en transition vers un modèle plus vertueux. Nous défendons l'idée d'une action à impact positif des entreprises, quel que soit leur statut. Je pense par exemple à Leboncoin, qui pratique l'économie circulaire ou Le Slip Français, qui réalise sa production en France. Nous avons développé des scores dans le domaine de l'égalité femme-homme, l'impact environnemental, le partage des richesses, qui permettent d'envisager des améliorations et de s'organiser avec les conseils et l'expérience des autres adhérents. Il y a 15 ans, l'ESS paraissait un modèle alternatif, il est en passe de devenir une norme sinon majoritaire, du moins visible et crédible. Avec des success-stories à la clé. ■

IMPACT FRANCE

Les objectifs du réseau Impact France co-présidé par Jean Moreau sont de fédérer l'écosystème de l'impact, de le faire grandir et de l'élargir aux entreprises en transition désireuses d'avoir de l'impact. Impact France propose aux entreprises une évaluation de leur impact et un accompagnement avec 7 domaines d'expertise : la consommation responsable, le logement et les territoires, la santé et la solidarité, l'éducation et l'emploi, la tech et enfin la finance.

¹ Date limite de consommation

² ESUS : Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale

ANNEXES

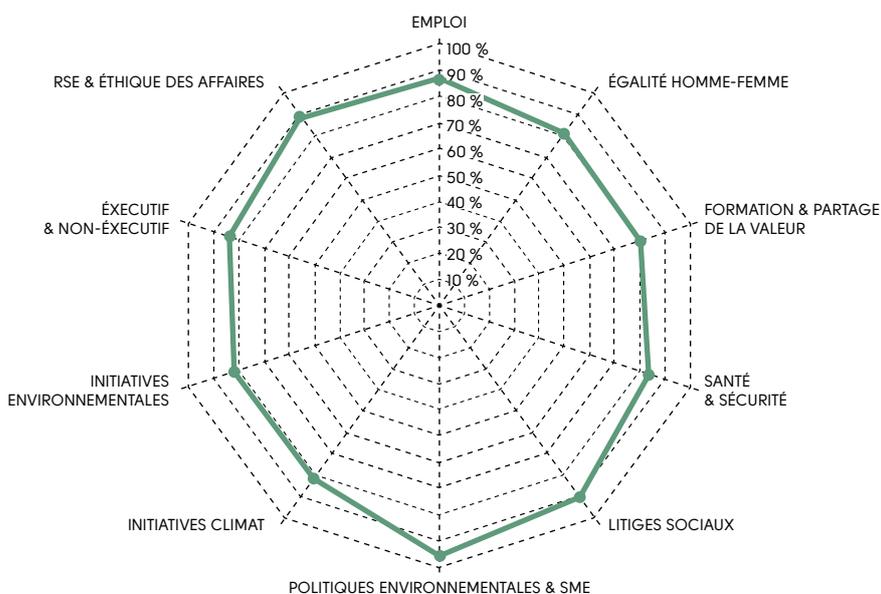
MÉTHODOLOGIQUES

MÉTHODOLOGIE ET PÉRIMÈTRE D'ANALYSE DES DONNÉES ESG DU PORTEFEUILLE

Arkéa Capital a invité ses participations à répondre à une enquête annuelle ESG portant sur l'exercice 2020, dans le but de réaliser une revue de son portefeuille. De manière globale, les données de 74 participations sur 89 interrogées ont pu être collectées au travers de la plateforme de reporting RSE de Tennaxia ou à partir des reporting RSE transmis par les co-investisseurs d'Arkéa

Capital. Les entreprises répondantes présentent une grande hétérogénéité quant à leur taille et leur secteur d'activité. Les questionnaires saisis ont été complétés en moyenne à hauteur de 85 %. Nous attirons votre attention sur le fait que les taux de réponse ne sont pas identiques pour toutes les questions (voir ci-dessous).

TAUX DE RÉPONSE PAR THÉMATIQUE (74 répondants)



Les indicateurs sous forme de pourcentage ont été calculés sur la base du nombre d'entreprises ayant répondu à la question et non sur la base du nombre total d'entreprises interrogées. Il convient de noter que le périmètre des entreprises répondantes en 2020 diffère de celui des entreprises répondantes en 2019. Les informations présentées dans ce rapport ont été communiquées sur une base déclarative et n'ont pas fait l'objet de vérifications par un tiers. Les données peuvent donc présenter des marges d'incertitude variables. Le questionnaire était accessible via un outil de reporting en ligne développé par notre partenaire Tennaxia, outil permettant une saisie intuitive intégrant des contrôles de cohérence. Composé de 45 questions, ce questionnaire est divisé en trois volets : Environnemental, Social et Gouvernance.



MÉTHODOLOGIE DE VALIDATION D'IMPACT DE WE POSITIVE INVEST

La méthodologie de validation d'impact repose sur quatre piliers:

■ OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Solution permettant de répondre à une problématique en matière de transition énergétique, d'économie circulaire ou d'enjeu sociétal. Les ODD sont au nombre de 17 et ont été identifiés par l'ONU. Une entreprise peut avoir plusieurs impacts.

■ ABSENCE D'IMPACT NÉGATIF

Identification d'impacts négatifs potentiels sur l'environnement ou les parties prenantes (externalités négatives).

■ INNOVATION

Aspect innovant de la solution, sa capacité à apporter une disruption sur le marché, à créer de nouveaux paradigmes.

■ PORTÉE

Étendue de l'impact, déterminée par exemple par le nombre de bénéficiaires du produit ou service et le potentiel géographique de la solution (ex: international).

Quand cela est pertinent et méthodologiquement possible, nous évaluons également l'efficacité de la solution (ex: réduction des émissions de CO₂ par euro de chiffre d'affaires ou nombre de bénéficiaires adressés par euro de chiffre d'affaires).



Notre mesure d'impact finale est réalisée par le biais d'indicateurs quantitatifs spécifiques à chaque investissement mais ces derniers ne suffisent pas à déterminer l'impact potentiel d'un projet ou d'une entreprise. En effet, une solution innovante peut prendre un certain temps pour trouver son marché et générer de l'impact ou bien se concentrer sur un problème qui deviendra potentiellement majeur dans les années futures.

Remerciements

Nous tenons à remercier l'ensemble des entreprises qui ont répondu à notre enquête annuelle. Leurs contributions nous permettent de publier ce deuxième rapport ESG et ainsi de mettre en valeur et partager leurs bonnes pratiques environnementales, sociales et de gouvernance.



ACTEON • ADVENTYS • AGRO INVEST • AIRFAN • AMARRIS FINANCE • ANDJARO
• ARMOR • GROUPE BHD • CDL OMNIPAC • CHENE VERT • COZYNERGY •
CWF • DECORTIAT ESTELLE • EDIIS • ERGOSUP • EURODOMMAGES • FELLMANN
CARTONNAGES • FONTAINE PAJOT • FUNECAP GROUPE • GROUPE FURNOTEL
• GALAPAGOS GOURMET • GROUPE BHD • GROUPE GPS • GROUPE HDV •
GROUPE LE GRAËT • GROUPE INVEST • GROUPE LEGRIS INDUSTRIES • GROUPE
VERT • HEMARINA • HÉNAFF • HENT AR BUGALE • HOLWEG WEBER • INGELIANCE
• IQ SPOT • ITAL PASSION • JARNOUX • KEREVAL • KERMAD • LA SOMMELIÈRE
CLIMADIFF • LACOSTE DACTYL BUREAU ET ÉCOLE • LANDANGER • LA BOUTIQUE
OFFICIELLE • LMB • MMV • MOUSTACHE BIKES • NEMO FIN • NEW GROUPE NADIA 2
• NOVEPAN • LUMIPLAN • MALHERBE • NATURELLEMENT GOURMAND • NEWCY •
NUMALLIANCE • ORINOX • PAPREC GROUP • PHENIX • PIRIOU • POUJOULAT •
PRE VISION • QUARTZ CAPITAL DÉVELOPPEMENT • ROLLER-GRILL • SAGEMCOM
• SANDAYA • SERMETA • SILL • STRATAGEM • OCEANIA HOTELS • TENNAXIA •
ARENADOUR • TOKTOKDOC • VIVALTO SANTE • VIVALTO VIE • YXELIA



1 rue Louis Lichou
29480 Le Relecq-Kerhuon

02 98 00 32 96

www.arkea-capital.com

